

Une déclaration du maire, Marc Vuillemot

## FINANCEMENT DES POMPIERS : L'ÉGALITÉ RÉPUBLICAINE EN PROGRÈS

Le Conseil d'administration du SDIS du Var a décidé d'une nouvelle répartition des contributions communales au financement des services d'incendie et de secours. Quatre sentiments suite à cette décision...

Une satisfaction : on vient de tourner la page de 15 années d'injustice. Marc Giraud, président du Département, et sa vice-présidente Françoise Dumont, présidente du SDIS, ont tenu parole : le système inéquitable a vécu. En cette période où les postures politiques tendent à faire voter "*contre un danger*", on a là l'illustration qu'il est possible de voter "*pour un projet*". Sur ce sujet, ça ne me dérange pas, au contraire, de donner un satisfecit à mes adversaires politiques de droite. Contrairement à d'autres de leur camp, ceux-là sont allés au-delà d'une simple affiche sur fond rouge proclamant "*Résistance !*". Ils ont posé un acte. Celui que, avec d'autres, je réclamais au nom de l'Égalité républicaine.

Un regret : ma proposition de calculer de façon encore plus équitable les contributions communales, et de gommer les injustices plus rapidement qu'en trois ans, n'a pas été retenue - ce qui a justifié mon abstention. Mais il faut parfois savoir regarder la tasse à moitié pleine plutôt que la tasse à moitié vide. Le compromis, fruit de la confrontation, est un acte de démocratie.

Une inquiétude : les communes, notamment rurales, qui vont devoir payer plus que dans le passé, doivent prendre garde à ne pas stigmatiser d'autres, notamment urbaines, qui vont gagner en équité. La cause des difficultés qu'elles vont rencontrer, pour régler leur dû, n'est pas le fait de ceux qui ont eu le courage de "*faire République*", fût-ce à mes yeux incomplètement, mais de ceux qui étranglent les budgets des collectivités locales. Attention : certains, qui n'aiment pas la République, seraient ravis que des coins soient enfoncés entre les divers territoires du Var...

Une extrapolation vers d'autres enjeux : dans ce cas de figure, c'est bien parce que des minoritaires comme moi participent à une instance de gestion que la question a été soulevée et traitée. On a là l'exemple que la représentation des oppositions est nécessaire, au moins pour soulever les problèmes, parfois pour s'opposer, parfois pour transiger vers des solutions, même imparfaites. Ça rend d'autant plus amère la décision des dirigeants de mon parti de ne pas avoir donné aux citoyens de ma sensibilité la possibilité d'être représentés à l'assemblée régionale.

Contact presse : 04 94 06 90 22

[presse@la-seyne.fr](mailto:presse@la-seyne.fr)

